Lyon, le 29 avril 2019

2ème CAMPAGNE

BOURSE DE LYCEE RENTREE 2019/2020

NOTE AUX FAMILLES

IMPORTANT : **Cette note s'adresse uniquement aux familles des élèves de : 3ème et 3ème ULIS.**

La demande de bourse en lycée en ligne est depuis l'année dernière généralisée à tous les collèges.

Une seule demande par élève

Les bourses de lycée bénéficient, **en fonction des ressources de leur famille,** aux élèves inscrits dans les classes du second degré des lycées publics, des lycées privés sous contrat ou habilités à recevoir des boursiers nationaux.

La campagne se déroule du 28 mars 2019 au 04 juillet 2019.

Pour cela, les parents ou les responsables d'élèves devront se connecter au portail Scolarité-Services **des bourses de lycée**.

Vous aurez impérativement besoin d'une adresse mail valide, qui peut être la même que celle que vous avez utilisée pour la bourse du collège, afin que vous receviez votre accusé de réception de demande de bourse lycée. Vous avez reçu à votre domicile un courrier qui vous donne votre adresse mail ainsi que votre identifiant. Cela vous permettra de vous connecter au portail Scolarité-Services.

Si vous rencontrez des difficultés, prenez contact rapidement avec le collège.

La direction

Bourse de lycée permet via internet dans **Scolarité services**, au représentant légal d'un élève :

- de faire sa demande de bourse pour un enfant scolarisé en classe de 3ème au collège ou au lycée,
- de fournir directement les données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives
- de fournir selon sa situation des précisions pour que la demande soit complète,
- de mettre à jour la **fiche de renseignements administrative**, pour l'élève et lui-même,
- de connaitre dès le dépôt de la demande le montant de la bourse qu'il est susceptible de toucher,
- de suivre l'avancement de son dossier.

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

Mon avis d'imposition 2018

L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte Education nationale (ATEN) fournis par l'établissement.
ou
→ de mon compte FranceConnect.

Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1. **Je me connecte à Scolarité services avec mon compte ATEN ou** FranceConnect
   https://teleservices.ac-lyon.fr/bs
   Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.
2. **Je fais une demande pour :**
   - mon enfant scolarisé en 3e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2019 ;
   - mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.
3. **Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.**

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement, vous avez droit à l'erreur.